

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATION DE VENTE

1- Application, opposabilité, modifications des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de ventes s'appliquent de façon exclusive à toutes les ventes conclues par la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES auprès de ses Clients Professionnels et Particuliers.

Par « produits », il faut entendre tous les produits de verrerie proposés par la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES.

En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces conditions générales, à l'exclusion de tous autres documents tels que catalogues, prospectus etc. émis par la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES et qui n'ont qu'une valeur indicative. Toute condition contraire opposée par le Client sera, donc à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

2 – Commande

Par commande, il faut entendre tout bon de commande établi suivant les demandes formulées par le Client portant sur les produits.

Le Client retournera le devis signé avec la mention « bon pour accord » à la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES.

Pour les prestations de sablage, de laquage, ou d'assemblage de verre feuilleté avec décor incré, la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES, réalise des bons à tirer, c'est-à-dire une épreuve papier définitive avant la mise en production. Ce BAT est envoyé au client pour validation, la commande ne pourra être mise en production qu'une fois ce BAT daté, signé bon pour accord et retourner à la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES. L'acceptation par le client dégage la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES de toute responsabilité pour toutes erreurs qui n'auraient pas été rectifiées tel que texte, couleurs, position.

Toute modification de commande demandée par le Client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit à la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES et si la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES l'a expressément acceptée.

Les fournitures additionnelles à la commande feront l'objet d'un nouveau contrat mentionnant les prix, conditions, délais etc. qui les concernent.

3 - Prix

Les prix correspondent à ceux indiqués sur le devis. Ils sont exprimés en euros, toutes taxes comprises, fermes et non révisables pendant la durée de validité du devis qui est 30 jours à compter de son émission. Le devis est établi sur la base du taux de TVA applicable au moment de sa délivrance, toute variation de ce taux découlant des dispositions législatives ou réglementaires sera automatiquement répercutée.

Les prix sont déterminés comme y suit :

- Pour la facturation des volumes se mesurant au m², les dimensions sont déterminées de centimètre en centimètre, toute fraction de centimètre étant décomptée au centimètre immédiatement supérieur.
- En fonction des produits et sauf accord de la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES, une surface minimale de facturation est applicable : pour tout type de verres, le minimum de facturation est de 0,45 m². Ces minimums varient en fonction des activités de négoce, dans ce cas, il faut se reporter au devis ou au tarif.
- Pour les volumes en forme, la surface prise en compte est celle du rectangle ou du carré circonscrit.

4- Paiement

4.1 Modalités de paiement pour les clients professionnels

Sauf dispositions contraires, les règlements se font sans escompte.

Les modalités de règlements sont les suivantes :

- A la signature du devis, le Client verse un acompte correspondant à 50% du montant total TTC.
- Le Client versera le solde restant dû dans les 8 jours suivant le jour de la réception de la facture.

La facture est émise au plus tard au jour de la livraison des produits.

Le Client s'engage à régler ses commandes à la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES par virement bancaire.

En cas de retard de paiement, la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES pourra d'une part suspendre la livraison et l'exécution de tout ou partie des commandes en cours, et d'autre part refuser toute nouvelle commande, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Conformément à l'art. L441-6 du Code de commerce, tout retard de paiement donnera lieu, si bon semble à la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES, et dès le premier jour de retard :

- A l'application d'un intérêt de retard, calculé sur l'intégralité des sommes restant dues, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal,
- A l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros (directive européenne 2011/7 du 16 février 2011, loi 2012-387 du 22 mars 2012 et décret 2012-1115 du 2 octobre 2012),
- Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera demandée, sur justification.

En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble à la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES qui pourra demander le cas échéant, en référé, la restitution des produits livrés, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts. Dans ce cas, le Client supportera tous les frais liés au démontage de l'installation et plus généralement tous les frais et risques de la restitution des marchandises qui doit intervenir dans les quinze (15) jours qui suivent la résiliation.

Sans préjudice de ce qui précède, en cas de défaut de paiement d'une facture dans les huit (8) jours de sa date d'échéance, son montant sera de plein droit et sans aucune mise en demeure préalable, majoré d'une indemnité forfaitaire de 15% avec un minimum de 150 euros.

4.2 Modalités de paiement applicables aux consommateurs

Les règlements se font sans escompte.

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES.

En cas de paiement partiel, la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES pourra d'une part suspendre la livraison et l'exécution de tout ou partie des commandes en cours, et d'autre part refuser toute nouvelle commande, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Conformément à l'art. L441-6 du Code de commerce, tout retard de paiement donnera lieu, si bon semble à la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES, et dès le premier jour de retard à l'application d'un intérêt de retard, calculé sur l'intégralité des sommes restant dues, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Le Client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

5 –Livraison

5-1 Modalités de livraison

La livraison des produits intervient à l'adresse précisée par le Client à la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES.

A la signature du devis, le client sera informé par la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES de la date de livraison des produits.

Le délai de livraison pour les clients professionnels est donné à titre indicatif.

Si les produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de quatorze jours après la date prévue de livraison et après avoir préalablement avisé la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES, pour toute autre cause que la force majeure, la vente pourra être résolue à la demande écrite du consommateur dans les conditions prévues aux articles L 138-2 et L 138-3 du Code de la consommation. Les sommes versées par le consommateur lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

Tout retard dans la date de livraison ne saurait engager la responsabilité directe ou indirecte la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES, ni ouvrir droit à des dommages et intérêts pour le Client, retenue ou annulation de commande en cours s'il n'est pas lié à un comportement fautif de la part de la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES.

La société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES ne sera tenue responsable en cas de survenance d'un cas de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES de son obligation de livrer : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents, la réglementation ou l'exigence de la puissance publique, ou tout autre événement inévitable, imprévisible et échappant au contrôle de la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES. La société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES tiendra le Client au courant, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés.

En toute hypothèse, la réalisation dans les délais ne peut intervenir que si le Client est à jour de ses obligations envers la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES, qu'elle qu'en soit la cause.

5-2 Modalités de livraison

Le Client doit s'assurer de l'accessibilité du lieu de livraison et des moyens de déchargement adaptés (matériel adéquat, main d'œuvre qualifiée).

Les produits sont conditionnés sur palettes et chevaux bois ou métalliques. Le matériel de conditionnement reste la propriété de la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES. Ce matériel devra être restitué par le Client. Le Client doit s'acquitter au moment de la commande d'un dépôt de garantie d'un montant de 500 euros par matériel de conditionnement. Ce dépôt de garantie sera reversé au Client par virement bancaire, après la restitution du matériel de conditionnement et contrôle de l'état du matériel. En cas de non-restitution du matériel ou de dégradation, la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES est en droit de retenir tout ou partie du dépôt de garantie afin de couvrir les réparations nécessaires. De même, le matériel de conditionnement dont la réparation s'avère techniquement ou économiquement irréalisable, ou en cas de vol, perte, non-restitution, le matériel devra être payé par le Client à hauteur de la valeur de remplacement du matériel.

Les marchandises voyagent aux risques et périls du Client professionnel auquel il appartient, en cas d'avarie ou de manquant, de faire toutes contestations nécessaires sur le bon de réception et de confirmer ses réserves par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur, dans les 48 heures qui suivent la réception des marchandises. Le Client professionnel adressera sans délai à la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES une copie de toute réclamation faite par lui auprès du transporteur.

5- Réception

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité de la marchandise livrée par rapport aux produits commandés indiqués sur le bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit sur le bon de livraison et confirmées par écrit dans les deux jours ouvrables suivant la réception de la marchandise.

Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

6- Retour

Le retour des produits ne sera possible que si la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES a validé la non-conformité des marchandises ou si l'expertise conclut à une cause étrangère.

Toute commande retournée sans l'accord de la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES sera tenue à la disposition du Client et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir.

Le retour des marchandises s'effectue aux frais du Client et dans leur emballage d'origine.

Au cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés, dûment constaté par la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES dans les conditions prévues ci-dessus, le Client pourra obtenir le remplacement, le remboursement des produits ou la remise en l'état, au choix de la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts.

7- Garantie

7-1 Garantie applicable aux professionnels

Le Client est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les produits délivrés par la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

Les produits livrés par la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES bénéficient d'une garantie contractuelle d'une durée de 6 mois, à compter de la date de livraison, couvrant tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES. Le produit ne peut être vendu ou revendu altéré, transformé ou modifié.

La garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des produits non conformes ou affectés d'un vice.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 6 mois à compter de la réception du produit par le client.

La société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES remplacera ou fera réparer les produits ou pièces sous garantie jugés défectueux. Cette garantie couvre également les frais de main d'œuvre.

Le remplacement des produits ou pièces défectueuses n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

7-2 Garanties spécifiques au consommateur

Conformément à l'article L 211-4 et suivants du code de la consommation, la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES est tenue de la garantie légale des vices cachés. Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES, par écrit, de la non-conformité des Produits dans un délai maximum de 2 ans à compter de la remise ou de la livraison des produits ou l'existence des vices cachés dans un délai maximum de 2 ans à compter de leur découverte.

La société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES remboursera, remplacera ou fera réparer les produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux. En cas de livraison, les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements des produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation par la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

7-3 Exclusion de garantie commune aux clients consommateurs et professionnels

La responsabilité de la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie de la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des produits non conformes ou affectés d'un vice.

La société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES ne pourra être tenue responsable des dommages directs ou indirects résultant d'une mise en œuvre de produits non conformes aux règles de l'art, aux notices de pose, au DTU, ainsi que des bris ou détériorations résultant d'une mauvaise manipulation, de conditions de transport ou de stockage défectueux, non conformes aux conditions d'entretien ou de manipulation ou de l'utilisation de produits dans des conditions physiques ou chimiques défavorables. Le maintien dans le temps des performances de nos produits fabriqués selon l'état de la technique en vigueur est subordonné aux conditions d'entretien et d'utilisation ainsi qu'à la durée de vie des différents composants associés au verre. En conséquence, la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES ne peut pas garantir une teinte identique d'une livraison à une autre. De plus, les échantillons ne sont fournis qu'à titre indicatif de l'aspect final du produit.

8 – Assurances

La société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES s'engage à souscrire toutes les assurances nécessaires aux présentes conditions générales de vente et notamment à souscrire une assurance civile professionnelle.

9- Réserve de propriété

Les ventes sont conclues sous réserve de propriété. En conséquence, la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES conservera la propriété de la marchandise livrée par elle jusqu'à complet paiement du prix, le paiement s'entendant par l'encaissement effectif de ce prix (loi n° 80.335 du 12.05.1980).

Cependant, le transfert des risques s'effectue dès la livraison des produits dans les locaux du Client. En effet, pendant toute la durée de réserve de propriété, le client en tant que gardien de la chose est responsable de tout dommage ou perte survenant après la livraison.

Tous les produits restent la propriété de l'entreprise tant qu'ils ne sont pas payés entièrement même lorsqu'ils ont été transformés en tout ou en partie.

10-Droit applicable-Litige

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

Pour tout litige qui n'aurait pas pu être réglé à l'amiable, l'élection du domicile est faite au Tribunal de Commerce relevant du siège social de la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES, même en cas de pluralité des défendeurs, ce qui est expressément accepté par le Client ayant la qualité de professionnel.

Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales de vente serait réputée ou déclarée, par décision de justice, illégale ou non écrite, les autres dispositions des présentes conditions générales de vente resteront intégralement en vigueur.

11 – Droit de rétractation pour le client consommateur

En cas de vente à distance ou hors établissement, le consommateur dispose, dans un délai de 14 quatorze jours francs à compter de la livraison de sa commande, d'un droit de retour, à ses frais, pour échange ou remboursement, des produits qui ne lui conviennent pas conformément à l'article L 121-21 du Code de la consommation.

Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le consommateur informe de son intention de se rétracter par courrier postal adressé à la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES.

Le produit retourné devra l'être dans son état d'origine, à l'exception des frais de retour. Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour renvoyer ou restituer le bien à compter de sa décision de se rétracter. Il devra ne pas avoir été utilisé, ni avoir subi de détérioration si minime soit-elle et être dans un état de propreté et de conservation parfait. Tout produit non retourné/restitué ou endommagé pourra entraîner des frais à la charge du Client.

Ce droit de rétractation s'exerce sans pénalités, à l'exception des frais de retour. Le montant des frais de retour correspond au montant des frais d'envoi, le consommateur demeurant libre de faire appel au transporteur de son choix.

Dans un délai maximum de quatorze (14) jours à compter de la réception du ou des produit(s) par la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES, le client se verra rembourser des sommes versées.

Conformément à l'article L 121-21-8 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut s'exercer pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.

Pour les ventes effectuées sur un lieu de vente, magasin, foire ou salon, toute commande est ferme et définitive à partir de la signature. Le client ne peut se prévaloir d'un droit de rétractation.

En cas d'annulation de commande hors délai de rétractation (démarchage ou vente à domicile) ou de vente sur un lieu de vente, magasin, foire ou salon, l'entreprise n'est pas tenue d'accepter l'annulation. Au cas où elle l'accepte, les acomptes payés ou dus seront acquis définitivement avec un minimum de 30 % du montant total du marché et ce, à titre de clause pénale.

Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-dessous. ANNULATION DE COMMANDE - Code de la Consommation - Art. L121-21 et suivants du code de la consommation.

CONDITIONS:

Compléter et signer ce formulaire. L'envoyer par lettre recommandée avec avis de réception auprès de la société MIROITERIE CONCEPT DESIGN SERVICES. Utiliser l'adresse figurant sur le bon de commande. L'expédier au plus tard le 14^{ème} jour à partir du jour de la commande, ou si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou un jour chômé, le premier jour ouvrable suivant.

Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après :

MCD-S